

Rapport "Femmes et santé" : on reste sur sa faim

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **73 (1985)**

Heft [12]

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277742>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RAPPORT « FEMMES ET SANTE » ON RESTE SUR SA FAIM

La présentation à la presse du rapport Femmes et Santé par la Commission fédérale pour les questions féminines a soulevé de l'intérêt, car c'est le premier du genre en Suisse. Mais il a bien fallu constater que ce rapport ne répond qu'en partie à ce qu'on en attendait.

A l'origine, il y a l'intervention parlementaire du 7 décembre 1978 de Josi Meier, de Lucerne, alors conseillère nationale et maintenant conseillère aux Etats. Elle demandait, en raison des revendications féminines et en vue de la 10e révision de l'AVS, « une étude approfondie sur la période durant laquelle la femme exerce une activité, en particulier sur les exigences d'ordre physique et psychique que pose l'accomplissement des diverses tâches qui lui incombent... »

Chargée de cette étude, la Commission fédérale a donné mandat au groupe bâlois Somipops* « d'exposer dans un bref rapport les conclusions des travaux menés dans le cadre du programme national de recherche sur l'économie et l'efficacité du système de santé suisse. »

La Commission a préparé avec Somipops un questionnaire détaillé. Elle est obligée de relever que le rapport ne répond qu'à une partie des questions. Le rapport constate bien l'état de santé de la population (hommes et femmes), mais il n'établit pas suffisamment les relations de cause à effet, par exemple entre l'accumulation des tâches et la plus grande morbidité des femmes, il ne permet donc pas encore de juger du bien-fondé des revendications des femmes quant à la politique sociale à adopter. Etablir que la santé des femmes coûte plus cher que celle des hommes en raison de la fonction reproductrice ou de leur plus grande longévité ne veut pas dire que les femmes en soient responsables. A noter qu'on mentionne également parmi les facteurs du coût plus élevé de la santé pour les femmes leur « socialisation spécifique » et leur place dans la société en général...

La Commission conclut que, conformément au postulat Meier, une nouvelle étude doit être faite sur la santé des fem-



mes et leur attitude vis-à-vis de la santé. Cette étude devrait faire partie intégrante d'un programme national de recherche sur la santé de certains groupes de la population et le monde du travail. La commission insiste à juste titre sur cette double base.

Mme Meier avait également demandé que les femmes soient davantage asso-

ciées aux décisions de politique sociale (âge de la retraite, participation au financement de l'assurance maladie, etc.) qui devraient être prises sur la base de l'étude sur la santé. — (pbs)

* SOMIPOPS = système des indicateurs socio-médicaux de la population suisse.

On peut obtenir ce rapport auprès de la Commission, Thunstrasse 20, 3006 Berne.

ABONNEZ-VOUS !
POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année **Fr. 38.—**

NOM : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 N° postal et lieu : _____

J'ai eu ce journal : par une connaissance Au kiosque

A renvoyer à FEMMES SUISSES, case postale 323, 1227 Carouge